



Projet de publication des thèses de doctorat

L'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc annonce le lancement d'un projet destiné à la publication des thèses de doctorat consacrées à l'histoire du Maroc. L'édition de cette année est dédiée aux thèses abordant des thématiques et des questions relatives au Maroc postérieur à 1956, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'indépendance. Ce projet s'inscrit dans le cadre des missions de l'Institut, visant la promotion et la diffusion de la connaissance historique portant sur l'histoire du Royaume.

Conditions requises pour la thèse :

- Doit porter sur des thématiques et des questions relatives au Maroc postérieur à 1956 ;
- Doit avoir été soutenue au cours des cinq dernières années (2020-2025) ;
- Doit être rédigée en arabe, français, anglais ou espagnol.
- Elle ne doit pas avoir été publiée, ni partiellement ni intégralement ;

Dossier de candidature pour la publication de la thèse :

- Lettre de candidature adressée au Directeur de l'Institut ;
- Curriculum vitae ;
- Copie de la carte nationale d'identité ;
- Résumé de la thèse ne dépassant pas 20 pages ;
- La thèse en version papier et en deux versions électroniques : une au format PDF et une au format Word ;
- Attestation de doctorat ou certificat prouvant que la thèse a été soutenue ;
- Le dossier doit être envoyé à l'Institut au plus tard le **2 janvier 2026**.

Tout dossier incomplet ou soumis après la date limite sera automatiquement refusé.

Toutes les candidatures respectant les conditions ci-dessus seront examinées par un comité scientifique chargé d'évaluer la qualité scientifique des thèses et de sélectionner celles répondant aux critères scientifiques pour publication par l'Institut, conformément aux observations du comité et aux normes et procédures de publication en vigueur à l'Institut.

Dépôt du dossier de candidature :

- Le renseignement de formulaire, la numérisation et le téléchargement de tous les documents requis sont obligatoires :
<https://alacademia.org.ma/annonces-2>
- Le dossier doit être déposé directement au siège de l'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc (derrière l'Institut Royal de la Culture Amazighe – voir le plan ci-dessous), ou envoyés par courrier recommandé à l'adresse suivante : Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc, BP 6840, Blv al-Jazouli, Madinat Irfane, Rabat, 10112, Maroc.

